SIVOS
des Bruyères

Le 13 octobre 2026, à Villers-Canivet

Objet : règlement des factures de restauration scolaire par prélèvement automatique.

Madame, Monsieur,

Les familles souhaitant mettre en place le règlement des factures du restaurant scolaire par prélèvement automatique doivent suivre la procédure suivante.

Comment faire ?

Il vous suffit de nous retourner sans la découper l'autorisation de prélèvement, complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB). Indiquer le nom de l'enfant en haut du document.

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès la facturation du mois de septembre 2026 (prélèvement sur le mois de novembre 2026).

Cette démarche doit être faite pour TOUS les élèves !

ATTENTION : documents à retourner au SIVOS, à déposer dans la boite à lettres du SIVOS à proximité de la mairie de Villers-Canivet, ou par mail (syndicatscolaire@sivosdesbruyeres.fr) avant le 21 Octobre 2026.

Alexandre PALIN
Président du SIVOS des Bruyères

SIVOS DES BRUYERES
Mairie
de
Villers Canivet
14420

12 route de Thury-Harcourt - 14420 Villers-Canivet
02.31.90.80.87 - syndicatscolaire@sivosdesbruyeres.fr



AUTORISATION DE PRÉLEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le different directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

TRÉSOR PUBLIC

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Établissement	Guichet	N° du Compte	Clé RIB

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

NOM : _____

Adresse : _____

Date : __ / __ / _____

Signature du titulaire du compte à débiter

DEMANDE DE PRÉLEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à son annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE

SIVOS DES BRUYERES
12 ROUTE DE THURY HARCOURT

14420 VILLERS CANIVET

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

TRÉSOR PUBLIC

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Date : __ / __ / _____

Signature du titulaire du compte à débiter

INSTRUCTIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

Renvoyer cet imprimé au bénéficiaire en veillant à :

- ne pas séparer les deux parties de l'imprimé (autorisation, demande),
- compléter les parties grisées,
- joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1989 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.